

CAPL

Plus forts ensemble !

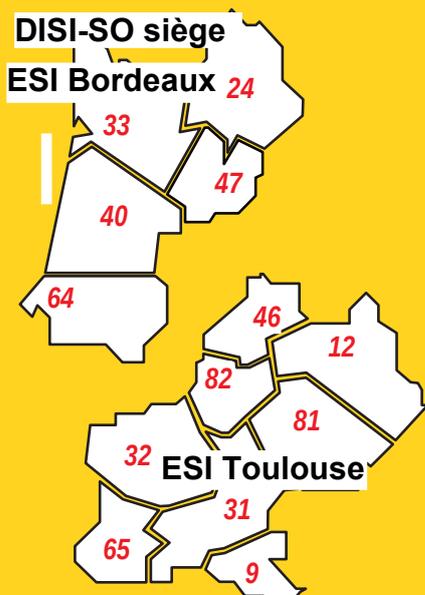
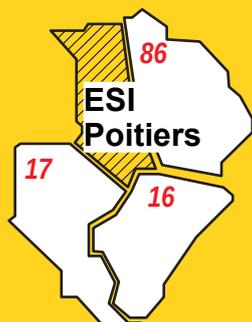
Compte-rendu commun
des élu(e)s CGT en CAPL

Faire élire des représentants CGT dans les organismes paritaires locaux c'est avoir l'assurance d'une défense des droits et des garanties statutaires en lien étroit avec les revendications développées à tous les niveaux par la CGT Finances publiques.

En effet, qu'il s'agisse des promotions et des mouvements de personnels on ne peut ignorer que ces droits statutaires sont largement dépendant du contexte de l'emploi dans nos services.

Ainsi dans les CAPL, ce sont vos droits statutaires qui sont en cause au travers de la gestion de la pénurie.

Plus que jamais, vous avez besoin de représentants qui n'accompagnent pas ces reculs, qui s'investissent pleinement dans leur mandat d'élus du personnel et qui savent aussi impulser l'unité de la parité syndicale pour obtenir des avancées dans le traitement des dossiers.



	2015			2016			2017			2018		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
CAPL												
Recours	3	5	2	4	6	0	4	1	1	0	4	3
Mouvement mutation locale	1	8	1	1	6	2	2	7	3	3	19	6
Liste Aptitude	29	29		29	27		23	24		22	23	

*Du 29 novembre
au 6 Décembre 2018*



... je vote pour

Evaluation : L'évolution de l'évaluation individuelle fait partie des points qui oppose les élus CGT à la Direction. La CGT s'oppose résolument à un système d'évaluation véritable outil de l'individualisation accrue des carrières et des rémunérations.

Notre syndicat est par contre attaché à la reconnaissance de la valeur professionnelle dans un cadre de garanties statutaires fortes. Il s'agit dans ce cas de prendre en compte par exemple la dimension collective du travail ou le rapport objectifs/moyens. Sur ce point on constate une détérioration croissante des conditions de travail qui influe sur l'exercice des missions des agents. Dans ce contexte les recours en révision de l'évaluation sont un enjeu important de notre mandat dans les CAPL. Chaque dossier est étudié et nous n'hésitons pas à prendre contact avec les agents.

Listes d'aptitudes : Les CAPL préparatoires à la sélection par liste d'aptitude s'inscrivent dans une logique qui génère d'autant plus d'injustices qu'il s'agit d'un mode de promotion au choix qui se heurte au verrou du très faible nombre de places à pourvoir.

Dans ce contexte difficile les élus CGT de la DISI Sud-Ouest sont particulièrement attentifs au respect des règles par la Direction.

Ce fut le cas dans la CAPL de B où la Direction n' avait pas repris les candidats classés « excellent » de l'année précédente avant les travaux de la CAP. Nous avons, avec l'ensemble de la parité syndicale, obtenu le rétablissement de ces dossiers sélectionnés précédemment.

Transparence, étude des dossiers et information des agents sont nos axes d'intervention.

Plus que jamais la CGT revendique la création d'examens professionnels basés principalement sur la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, dans le cadre de plans de création et de qualification des emplois de C en B et de B en A.

Affectations locales : Les CAPL se réunissent aussi pour traiter des affectations locales au sein de la DISI Sud-Ouest. Cela concerne les collègues issus des mouvements nationaux de mutation et ceux déjà sur place et qui ont souhaité changer d'affectation locale.

Après les mouvements nationaux, les mouvements locaux consisteraient-ils simplement à gérer plus finement la pénurie d'emplois ? Force est de constater la tentation constante de la part des Directions de choisir l'arbitraire qui se heurte aux intérêts des agents et aux règles de gestion.

Les élus CGT sont particulièrement vigilants quand au respect des règles de gestion des mouvements de personnels, notamment le respect de la règle de l'ancienneté dans le classement des demandes d'affectations.

#jevotecgt

CONTROLEURS PRINCIPAUX

CORNU Josiane PAU
CAZADE Agnès BORDEAUX
CHAPU Pascale PAU
AONON Julien BORDEAUX

CONTROLEURS 1ère Classe

BORDONNEAU Richard BORDEAUX
FABRE Nicolas BORDEAUX

CONTROLEURS 2ème Classe

OUZEAU Pascal BORDEAUX
BOUREAU Julien POITIERS

AGENTS D'ADMINISTRATION

PRINCIPAUX 1ère Classe

BOISSON Béatrice POITIERS
PARSY Lætitia POITIERS

INSPECTEURS

JEANNOT Rémi POITIERS
BANCON Laurent BORDEAUX
DURAND Jérôme ALBI
ANGELE Pascale TOULOUSE
MONTEZIN Arnaud BORDEAUX
LUCE Christine POITIERS